



2335, Route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Je, Linda Gauthier, directrice générale de la municipalité des Éboulements certifie

- ☞ QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 230-20 « *Règlement ayant pour objet d'amender le règlement de zonage no 117-11 de la municipalité des Éboulements afin de modifier les normes relatives aux murs de soutènement, modifier l'usage « projet d'ensemble écotouristique » ainsi qu'ajouter des secteurs de contraintes naturelles* » est de 175 ;
- ☞ QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 28 ;
- ☞ QUE le nombre de demande reçue est de 0.

Je déclare que le règlement n° 230-20 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS CE 6 JUILLET 2020

Linda Gauthier
Directrice générale
et secrétaire-trésorière